

## AREFAC - Maison du Kleebach

5 route du Kleebach  
68140 MUNSTER

*L'AREFAC-Maison du Kleebach, depuis la constitution de Mission Voix Alsace en association autonome, se consacre exclusivement au développement de la Maison du Kleebach. Son ambition est, tout en restant le lieu privilégié de tous ceux qui aiment chanter, d'offrir ses exceptionnelles qualités de convivialité et de sérénité à tout groupe organisant une activité de bien-être, de nature, de formation ou une rencontre amicale ou professionnelle.*

### **La Maison du Kleebach, pour réussir son développement, a besoin de vous.**

*Renouvelez votre cotisation et soutenez-nous par un don ou en faisant la promotion des activités de la Maison du Kleebach.*

#### **Membre individuel :**

Nom..... Prénom.....

Adresse : ..... Code Postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... Courriel : .....

Je verse la cotisation de membre individuel 2015 à **l'AREFAC Maison du Kleebach : 5 €**

**Groupe (nature et dénomination) :** .....

Représenté par :

Nom, prénom, qualité : .....

Adresse : ..... Code Postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... Courriel : .....

Je verse la cotisation « groupe » à l'AREFAC – Maison du Kleebach :

**Chorale ou groupe musicaux : 15 € / Autres groupes : 25 €**

**Je souhaite être membre actif** de l'AREFAC et disposer d'un droit de vote en assemblée générale.

#### **Je soutiens en outre les activités l'AREFAC-Maison du Kleebach et verse un don de :**

20 €       30 €       50 €       100 €       (autre montant .....

Chèque à l'ordre de l'AREFAC. *(Depuis la séparation des deux activités, les dons à l'AREFAC-Maison du Kleebach ne sont plus éligibles à une réduction d'impôts).*

*Si vous êtes prêt à apporter un soutien sous une autre forme (donner du temps, faire connaître les activités de la Maison du Kleebach autour de vous, mettre l'association en relation avec une entreprise intéressée par un partenariat...), faites-nous en part ici, nous entrerons en contact avec vous.*

**Le soutien que je peux proposer :** .....

*Les deux associations AREFAC - Maison du Kleebach et Mission Voix Alsace ont décidé de favoriser leur développement mutuel en partageant leurs fichiers de contacts. Si vous ne souhaitez pas que nous communiquions vos coordonnées à Mission Voix Alsace, veuillez cocher cette case.*

*Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 06/01/1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour cela, contacter le secrétariat de l'AREFAC.*